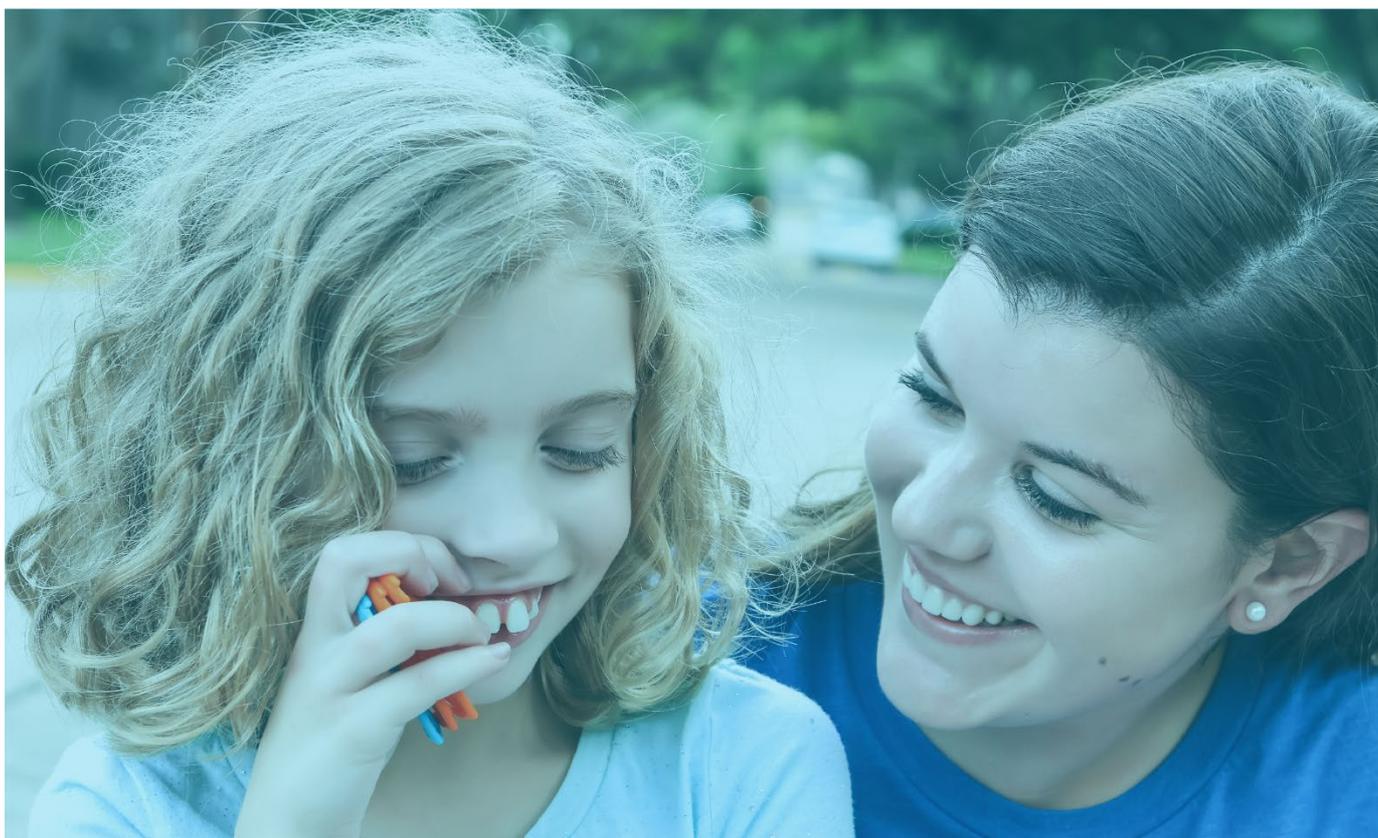


FONDATION PLURIEL

CONJUGUONS

NOS SINGULIERS



DOSSIER DE PRESSE

VISITE DU PRÉFET AU GEM
(Groupe d'Entraide Mutuelle)

– dans le cadre de la journée mondiale –
de l'autisme du 2 avril

TABLE DES MATIERES

L'autisme : quelques rappels.....	3
Stratégie pour l'autisme et concertation nationale	4
Stratégie nationale 2023-2027	5
Les engagements de la Fondation	5
Les dispositifs dédiés pour les enfants et les adolescents.....	6
Les dispositifs dédiés pour les adultes.....	6

L'autisme : quelques rappels

Un point sur les troubles du neuro-développement et les troubles du spectre de l'autisme.

Le neuro-développement recouvre l'ensemble des mécanismes qui, dès le plus jeune âge, et même avant la naissance, structurent la mise en place des réseaux du cerveau impliqués dans la motricité, la vision, l'audition, le langage ou les interactions sociales. Quand le fonctionnement d'un ou plusieurs de ces réseaux est altéré, certains troubles peuvent apparaître : troubles du langage, troubles des apprentissages, difficultés à communiquer ou à interagir avec l'entourage.

On parle des **Troubles du Neuro-Développement (TND)**, parmi lesquels figurent les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA), troubles du développement intellectuel, troubles dys (dyslexie, dyspraxie, dysphasie, dyscalculie, dysorthographe), trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité.

On parle de **Troubles du « Spectre » de l'Autisme (TSA)**, car le terme d'autisme recouvre une réalité très large, très variée et très hétérogène. Les critères sont définis dans deux dimensions symptomatiques que sont :

- les déficits persistants de la communication et des interactions sociales observés dans des contextes variés,
- le caractère restreint et répétitif des comportements, des intérêts ou des activités.

Chaque personne peut se situer à des degrés différents dans le spectre de l'autisme, selon la fréquence et l'intensité de ses particularités. Certains parleront beaucoup alors que d'autres auront des difficultés d'expression, certains auront besoin de temps pour réaliser des apprentissages alors que d'autres les maîtriseront parfaitement.

CHIFFRES CLÉS

- **5% de la population** est touché par des troubles du neuro-développement, soit environ **35 000 naissances** par an
- **7 500 bébés** naissent chaque année avec des troubles du spectre de l'autisme
- environ **100 000 jeunes** de moins de 20 ans et près de **600 000 adultes** sont autistes en France
- 30 à 40% des personnes autistes ont aussi un trouble du développement intellectuel

A LA FONDATION PLURIEL :

Les professionnels de la Fondation Pluriel accompagnent dans et hors les murs **233 enfants, adolescents et adultes qui présentent des troubles du spectre autistique.**

Stratégie pour l'autisme et concertation nationale

Lancée le 6 juillet 2017, la concertation nationale relative au quatrième plan autisme s'est articulée autour de cinq axes.

- **L'inclusion scolaire** des enfants et jeunes avec autisme, par l'accès aux apprentissages, de la maternelle à l'enseignement supérieur, ainsi qu'à la formation professionnelle.
- **L'inclusion sociale et le plein exercice de la citoyenneté** des adultes avec autisme (incluant l'accès à l'emploi et au logement).
- **L'appui aux familles**, la réponse à ses besoins, ainsi que la prise en compte de son expertise dans l'ensemble des parcours et l'accès aux soins.
- **La recherche**, l'innovation et l'enseignement universitaire.
- **La qualité des interventions, la formation des professionnels** et l'accompagnement au changement.

FINANCEMENT

- Depuis 2018, **344 millions d'euros** sont dégagés pour mettre en œuvre les mesures de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement. À ces nouveaux moyens s'ajoutent **53 millions d'euros** de crédits du troisième plan autisme (2013-2017).
- Au total, **près de 400 millions d'euros** sont donc dédiés à l'amélioration de la réponse aux besoins des personnes qui présentent un trouble du neuro-développement.

Une stratégie nationale qui repose sur cinq engagements.

- **Remettre la science au cœur de la politique publique de l'autisme grâce à une recherche d'excellence** (le groupement d'intérêt scientifique coordonne les acteurs majeurs du domaine pour favoriser les projets pluridisciplinaires).
- **Intervenir précocement auprès des enfants présentant des écarts inhabituels de développement** (mettre en œuvre des interventions précoces, dès suspicion d'un écart de développement inhabituel).
- **Rattraper le retard en matière de scolarisation** (généraliser l'accès des enfants autistes à l'école et en garantir la continuité jusqu'à l'insertion sociale et professionnelle. Former tous les professionnels de l'éducation intervenant sur les parcours des enfants).
- **Soutenir la pleine citoyenneté des adultes** (mieux repérer et diagnostiquer les personnes notamment par l'application de la **mesure 37** développée dans le paragraphe : « Les engagements de la Fondation », leur proposer un logement et un travail adapté, et développer la pair-aidance).
- **Soutenir les familles et reconnaître leur expertise** (reconnaître l'expertise des familles et leur permettre d'accéder aux formations et à des solutions de répit).

La stratégie 2023-2027

Le gouvernement poursuit ses engagements dans une nouvelle stratégie nationale 2023-2027

Pour Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée des personnes handicapées : « *les urgences du présent sont encore trop nombreuses et nous devons poursuivre notre mobilisation* ». Depuis 2018, la qualité de vie des personnes concernées et des familles a progressé dans de nombreux domaines : repérage et accompagnements précoces, réalisation des diagnostics, dispositifs de scolarisation en milieu ordinaire, qualité des accompagnements via la formation des professionnels. Après quatre années d'actions intensives, la diffusion des bonnes pratiques doit se poursuivre.

Les engagements de la Fondation

A l'écoute des nouveaux besoins et des nouvelles attentes des publics qu'elle accompagne, la Fondation Pluriel ajuste constamment son offre en proposant des réponses innovantes, souples, adaptées et inclusives. Ainsi, la Fondation Pluriel fait siens les engagements du plan autisme dédiés à la scolarisation, la citoyenneté et l'accès à l'emploi.

Depuis 2020, la Fondation porte d'importants efforts sur le repérage et le diagnostic des adultes accompagnés (**mesure 37 du quatrième engagement du plan**). En effet, si l'autisme des enfants est aujourd'hui bien repéré et diagnostiqué, les travaux engagés lors de l'écriture de la stratégie nationale autisme ont mis en évidence un sous repérage des adultes ainsi qu'une obsolescence des diagnostics dont ils ont pu bénéficier dans l'enfance. Dix professionnels du pôle accompagnement et habitat sont formés pour réaliser ces repérages. Il s'agit de psychologues et d'éducateurs spécialisés. Actuellement 24 adultes pour lesquels un repérage a été fait ont été diagnostiqués ou sont en attente de diagnostic.

Le pôle accompagnement et habitat a développé son offre au profit des adultes porteurs de troubles du spectre autistiques en créant un **Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE)** et en soutenant la création d'un **Groupe d'Entraide Mutuelle (GEM), mesure phare du quatrième engagement du plan autisme**. Plusieurs points communs unissent ces deux dispositifs, soutenus financièrement par l'ARS BFC : tous deux s'adressent à des adultes autistes vivant en milieu ordinaire dans le département du Doubs et sont porteurs de réponses diversifiées et complémentaires de celles déjà mises en œuvre au sein des établissements ou services. Ces dispositifs font l'objet d'une présentation détaillée ci-après.

Les personnes dont le handicap est particulièrement prégnant bénéficient d'un accompagnement adapté en établissement. A Besançon, dans la **Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)** huit adultes en situation de polyhandicap et qui présentent des troubles du spectre autistique bénéficient d'un accompagnement spécifique. 2023 verra l'intégration d'un **Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)** qui viendra renforcer sur deux sites, à Frasnay et Amagney, l'offre à destination de trente adultes porteurs de troubles du spectre autistique.

La qualité de l'accompagnement des jeunes et des adultes porteurs de Troubles du Spectre Autistique et la prise en compte de leurs besoins spécifiques, nécessitent une spécialisation de certaines structures dédiées à l'accompagnement de ce public.

Les dispositifs dédiés pour les enfants et les adolescents

C'est en 2004 que le premier groupe d'enfants à troubles autistiques est créé. Aujourd'hui, le nombre de places dédiées à ces enfants et adolescents est de **106... pour 136 jeunes réellement accompagnés**. Sur l'ensemble du département, l'offre se répartit de la façon suivante :

Haut-Doubs : 51 places pour 60 jeunes accompagnés

- Unité maternelle à Granges Narboz : 7 places en inclusion en école
- Unité maternelle et primaire à Montlebon : 7 places en inclusion
- 14 soutiens individuels inclusifs en milieu ordinaire : famille, école, ...
- 32 accueils en journée au sein des unités d'enseignements internes ou externes

Pays de Montbéliard : 20 places pour 26 jeunes accompagnés

- Unité d'enseignement primaire à Sochaux : 6 places en inclusion
- Unité d'accueil spécialisé TSA au sein du DAME de Montbéliard : 10 places
- 8 soutiens individuels inclusifs en milieu ordinaire : famille, école, ...
- 2 accueils en journée au sein des unités d'enseignements internes ou externes

Grand Besançon : 35 places pour 50 jeunes accompagnés

- Unité ABA à Besançon : 9 places
- 2 unités d'accueil spécialisés TSA au sein du DAME de Besançon : 19 places
- 8 soutiens individuels inclusifs en milieu ordinaire : famille, école, ...
- 35 accueils en journée au sein des unités d'enseignements internes ou externes

Les dispositifs dédiés pour les adultes

L'**Equipe Mobile Autisme du Doubs ou EMA25** est un dispositif de soutien et d'appui à l'accompagnement d'adultes (**mais également de jeunes**) portée par l'association d'hygiène sociale de Franche-Comté (AHS-FC) et dont la Fondation Pluriel est partenaire. L'EMA 25 est financée par l'Agence Régionale de Santé et renforce l'offre de service médico-social pour « *l'accompagnement de la personne tout au long de sa vie* » déployée dans la mise en œuvre du troisième plan autisme.

FICHE D'IDENTITÉ DE L'EMA 25

- **Année d'ouverture** : 2017
- **Public** : jeunes et adultes autistes ou souffrant de troubles envahissants du développement
- **Prestations** : amélioration de la qualité de vie des bénéficiaires et de leur famille ; aide à l'analyse de la situation et à la mise en place d'un projet d'accompagnement adapté ; développement des compétences et des savoir-faire des professionnels.

Le **PCPE ou Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées**, propose ses services sous forme de prestations individualisées à une quinzaine d'adultes porteurs d'un trouble du spectre autistique. Ces adultes bénéficient d'une orientation pour une année éventuellement renouvelable. Complémentaire des autres établissements ou services du pôle accompagnement et habitat, il vient renforcer et diversifier l'offre en milieu ordinaire et à destination des adultes autistes. La montée en puissance du PCPE va se poursuivre, en lien avec la MDPH et la Communauté 360.

FICHE D'IDENTITÉ DU PCPE

- **Année d'ouverture** : 2022
- **Public** : adultes autistes orientés vers le PCPE par la MDPH
- **Prestations** : accompagnement à la vie sociale (refaire ses papiers d'identité, acheter des vêtements, trouver un logement...). Délivre jusqu'à trois prestations pendant une durée d'un an.

Le **GEM ou Groupe d'Entraide Mutuelle** accueille une vingtaine d'adultes sur des temps d'activité et d'animation dont le programme est élaboré avec les participants sous l'égide de l'animatrice en charge du dispositif. Ce service est adossé au service Animation, Temps Libre, Accompagnement et Soutien (ATLAS) de la Fondation Pluriel et propose une réponse adaptée pour lutter contre l'isolement des adultes autistes vivant en milieu ordinaire. Le GEM a pour mission de :

- Favoriser l'accessibilité, la citoyenneté, l'accès aux dispositifs de droit commun
- Accompagner vers l'inclusion en favorisant l'accès au milieu ordinaire
- Accompagner les usagers dans leurs projets de temps libre
- Soutenir l'auto-représentation
- Communiquer auprès du grand public sur la déficience intellectuelle
- Apporter un soutien complémentaire aux établissements dans la mise en place de projets d'animations, de loisirs et d'informations spécifiques

FICHE D'IDENTITÉ DU GEM

- **Année d'ouverture** : 2021
- **Public** : adultes autistes
- **Prestations** : activités de loisirs, culturelles ou sportives choisies et/ou élaborées par les adhérents du GEM.
- **Spécificité** : adossé au service ATLAS, il est une réponse adaptée pour lutter contre l'isolement des adultes autistes vivant en milieu ordinaire.

GLOSSAIRE

ABA :

Le traitement ABA (Applied Behaviour Analysis) fait partie des programmes d'intervention précoce pour les enfants autistes. En appliquant les techniques de l'ABA, parents, accompagnants et professionnels permettent ainsi aux enfants autistes de faire des progrès notamment au niveau de la communication et de l'autonomie.

ATLAS :

Le service Animation Temps Libre Accompagnement (ATLAS) est un service du pôle accompagnement et habitat. À l'écoute de chaque personne et en lien avec sa famille, le pôle construit avec ses partenaires des parcours de vie sur mesure afin de développer l'autonomie et de favoriser l'inclusion. ATLAS s'adresse à toutes les personnes accompagnées par la Fondation, quels que soient leur âge et leur type d'accompagnement.

MDPH :

La Maison Départementale des Personnes Handicapées, est créée par la loi du 11 février 2005. Elle est présente dans chaque département français et fonctionne comme un guichet unique chargé de l'accueil et de l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs proches. La MDPH a également pour objectif de sensibiliser les personnes sur les problèmes liés au handicap.

ARS BFC : Agence Régionale de Santé de Bourgogne-Franche-Comté

EMA25 : Equipe Mobile Autisme du Doubs

FAM : Foyer d'Accueil Médicalisé

GEM : Groupe d'Entraide Mutuelle

MAS : Maison d'Accueil Spécialisé

PCPE : Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

PMO : Prestation en Milieu Ordinaire

TND : Troubles du Neuro-Développement

TSA : Troubles du « Spectre » de l'Autisme

La Fondation Pluriel



3 600
Personnes
accompagnées



69
Sites de proximité



2 000
Professionnels
engagés



11
Marques
responsables

La Fondation Pluriel est un collectif engagé au service des personnes en situation de handicap, de dépendance ou de fragilité sociale. Expertes et créatives, nos équipes s'engagent aux côtés de chacune des personnes qui nous font confiance dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses projets. Pour elles, avec l'aide de nos partenaires, nous développons des dispositifs complémentaires et innovants pour des parcours fluides et inclusifs, autour de la scolarisation, de la formation, du travail, de l'habitat, des loisirs, du soin...

Notre ambition : impulser et fédérer les énergies pour que chaque personne accompagnée par la Fondation Pluriel puisse vivre et exercer pleinement ses droits dans une société plus inclusive.

Suivre l'actualité de la Fondation sur les réseaux sociaux

[LinkedIn](#)

[Facebook](#)

[YouTube](#)

Contacts presse

Pierre-Marie Bonnot, chargé de communication

M : 06 79 00 60 58

Héloïse Chatelain, responsable de la communication

M : 06 02 05 77 22

T : 03 81 51 96 20

communication@fpluriel.org